

Budget 2005: autres sections

2004/2002(BUD) - 18/06/2004 - Document annexé à la procédure

Dans un document stratégique en plusieurs volets, la Commission expose les principales caractéristiques de ses propositions budgétaires pour l'exercice 2005. Il s'agit, pour l'essentiel, d'un document de présentation politique dans lequel s'inscrivent à la fois l'élaboration de l'avant-projet de budget (APB) 2005 et la programmation opérationnelle des directions générales et des services de la Commission.

La présentation de ce document s'inscrit également dans le cadre de l'arrivée d'une nouvelle Commission à l'automne 2004 et à la veille de décisions capitales en matière budgétaires avec la fixation du futur cadre financier 2006-2013 dans le contexte d'une Union élargie.

A partir de cette toile de fond, la Commission s'est fixée 3 grandes priorités politiques pour le budget 2005:

- un nouvel élan de croissance économique fondé sur une compétitivité et une cohésion améliorées;
- un objectif de stabilité et de sécurité grâce à des efforts d'amélioration en matière de sécurité et de citoyenneté européenne;
- une nouvelle responsabilité extérieure, notamment de voisinage s'appuyant sur une nouvelle légitimité continentale.

(voir détails de ces priorités politiques dans le suivi de la procédure budgétaire BUD/2004/2001).

Ce document stratégique se concentre sur les priorités budgétaires et notamment administratives de la Commission : dans ce contexte, la Commission réitère sa demande de création de 700 nouveaux postes dont 661 postes pour la Commission elle-même et 39 postes pour les Offices qui lui sont rattaché. La moitié de ces postes viseront essentiellement à renforcer les services linguistiques de la Commission.

À noter que le document ne se penche pas sur les priorités budgétaires et administratives des autres institutions.